



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Inspection d'Académie**  
**Inspecteurs Pédagogiques Régionaux**  
Affaire suivie par : Isabelle HAUBRY  
IA-IPR STMS/BSE  
Mél du service : [secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr](mailto:secretariat-insp2d@ac-toulouse.fr)  
75, rue Saint Roch CS 87703  
31077 TOULOUSE Cedex 4

## Inspection pédagogique du second degré

Toulouse, le 10 septembre 2024

Isabelle HAUBRY - IA-IPR  
Sciences et techniques médico-sociales et  
Biotechnologies option santé-environnement

A

Mesdames et Messieurs les professeurs de Sciences et  
Techniques Médico-Sociales, de Biotechnologies  
Santé-Environnement, d'Esthétique cosmétique et de  
Prothèse-orthèse

S/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

**Objet :** Lettre de rentrée STMS/BSE 2024

Chers-es professeurs-es,

Après ce temps de repos estival, nous nous retrouvons pour une nouvelle année scolaire et de nouveaux projets pour nos élèves et étudiants.

Tout d'abord je souhaitais vous remercier pour le travail accompli l'an dernier, non seulement au niveau de votre investissement pédagogique dans vos classes, mais également pour avoir su mener avec professionnalisme les épreuves terminales des Baccalauréats et des BTS ; j'ai conscience de la charge qui a été la vôtre sur cette période.

Je profite de cette lettre de rentrée afin de souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux collègues ainsi qu'une bonne continuation à ceux qui nous quittent.

Je vous réaffirme ma volonté de poursuivre notre engagement commun pour la réussite de nos élèves et étudiants et tout mon soutien et accompagnement dans la réalisation de vos missions

## Informations spécifiques à nos disciplines et enseignements :

### *1. Le Baccalauréat*

#### **Taux de réussite en % au Baccalauréat technologique dans l'académie de Toulouse suite au second groupe d'épreuves, résultats provisoires :**

Série	2020	2021	2022	2023	2024
ST2S	97,6	93	89,6	90,7	92,7
STHR	96,1	98,3	95	96,1	98,3
<b>Bacs Technologiques</b>	<b>95,3</b>	<b>94,6</b>	<b>91,7</b>	<b>92,5</b>	<b>93,3</b>

Le taux de réussite national en 2024 pour l'ensemble des Baccalauréats technologiques est de 90%, ce qui nous situe au dessus de la moyenne nationale pour nos filières ST2S et en STHR.

Une formation à destination des professeurs contractuels débutants est prévue. Elle sera animée par Mme Marlène Lasserre et se déroulera de manière filée sur l'ensemble de l'année scolaire afin d'accompagner au mieux les nouveaux arrivants en fonction de leurs besoins.

En ce qui concerne le Baccalauréat ST2S, le travail amorcé sur le Grand Oral, et en particulier sur l'intégration de la démarche de projet en son sein, devra se poursuivre cette année afin de répondre encore davantage aux exigences de l'épreuve et aux directives nationales. N'hésitez pas à visionner de nouveau la capsule vidéo en ligne dans notre espace Tribu afin de vous réapproprier les attendus.

### *2. Les BTS et les diplômes du travail social*

Les BTS ESF et SP3S ont vécu leur première session d'examen. Les résultats sont très encourageants et dénotent de l'investissement des équipes pour s'approprier les nouveaux référentiels. Nous poursuivrons la réflexion sur les CCF et les épreuves terminales en formation ce début d'année, afin d'optimiser l'adéquation des enseignements aux attendus des épreuves.

Pour le BTS MECP, des formations sont également prévues afin d'accompagner la mise en place de la réforme sur la seconde année de ce BTS et préparer les étudiants à l'examen.

Suite au renouvellement des autorisations d'ouverture pour les formations du travail social de grade licence, je poursuivrai avec la DREETS le travail de suivi et d'accompagnement initié ces deux dernières années.

La validation des CCF se poursuivra à l'identique, selon les cartouches et consignes de présentation des sujets et des grilles d'évaluation que vous avez en votre possession. Vos fichiers, au nombre de 3 maximum et au format Word, seront étiquetés selon le cahier des charges en votre possession. Vous devrez les envoyer pour validation au moins 4 semaines avant la date prévue du CCF à :

- Mme Fabienne Murillo pour l'ESF et le DECESF ;
- Mmes Lydie Bernard et Matéo-Ruiz pour le BTS MECP ;
- Mme Corinne Drault pour le BTS SP3S.

### *3. Les outils de communication*

Vous disposez dans l'académie, outre les ressources nationales en ligne, d'un site disciplinaire STMS et d'une plateforme collaborative Tribu ouverte aux différentes disciplines et formations qui vous composent.

Mme Sophie Alves s'occupera encore cette année de la gestion du site Internet.

N'hésitez pas à lui transmettre les projets que vous avez mis en place avec vos classes afin de valoriser notre

filrière, n'oubliez pas que notre site est notre vitrine, il faut l'alimenter et montrer toute la richesse de notre discipline.

Quant à notre plateforme Tribu, elle est mon unique moyen de communication avec vous, c'est pourquoi je vous prierai de bien toutes et tous me demander de vous y inviter, en particulier les nouveaux collègues qui n'y sont pas encore inscrits. Pour cela il vous suffit de m'adresser un mail en me fournissant votre adresse académique. Ce Tribu est aussi le vôtre et nous avons envisagé de l'utiliser dans le cadre de la mutualisation de nos ressources. Je vous encourage donc à faire vivre cette plateforme en y postant des travaux que vous souhaitez partager, en y initiant des documents collaboratifs et des réflexions de groupes...

#### *4. L'agrégation de Sciences Médico-Sociales*

La formation pour la préparation à l'agrégation de Sciences Médico-Sociales va ouvrir cette année sur l'académie de Toulouse. Elle sera menée par Mme Khoulood Chatti, les inscrits sont déjà en contact avec elle. Le parcours M@gistère sera également poursuivi, nous y inscrirons les collègues de la préparation à l'agrégation qui pourront ainsi bénéficier d'un suivi à distance et de la mise à disposition de ressources.

#### *5. La mesure 5.3 « parcours de consolidation » de la réforme du Baccalauréat professionnel*

Afin d'accompagner au mieux les bacheliers professionnels vers la réussite en BTS, l'académie de Toulouse a produit et expérimenté des ressources pédagogiques. Elles sont à votre disposition sur le site académique : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/du-parcours-differencie-au-parcours-de-consolidation>  
La mise en œuvre de cette mesure d'accompagnement est généralisée à tous les BTS pour cette rentrée 2024. Je vous invite donc à vous approprier ces ressources et à en produire de nouvelles, adaptées à vos particularités locales, afin de permettre à tous les étudiants de s'engager dans la voie de la réussite dans vos filières post-baccalauréat. Ces outils à votre disposition ne sont pas exhaustifs, libre à vous de mutualiser vos productions sur notre site Tribu afin d'enrichir les pratiques de notre académie. De surcroît, même si cette mesure s'inscrit dans le cadre de la réforme du Baccalauréat professionnel, il est souhaitable que tous les étudiants de première année de BTS puissent bénéficier de ce programme, en fonction de leurs besoins spécifiques.

#### *6. L'intelligence artificielle*

Le développement de l'intelligence artificielle dans nos pratiques quotidiennes d'enseignement ne peut être ignoré. Les élèves, étudiants et enseignants se doivent d'être à même d'utiliser de manière pertinente ces nouvelles technologies. Monsieur le Recteur de l'académie de Toulouse a souligné dans son discours de rentrée l'importance qu'il accordait au développement de la formation de tous les personnels pour la maîtrise de ces outils. C'est pourquoi nous aurons, outre les formations académiques transversales auxquelles vous pourrez vous inscrire de manière individuelle, une formation de 20 places dédiée aux enseignants de nos filières. Elle sera menée en distanciel par Mmes Alves, Chatti et Laurent au mois de janvier 2025 sur 12h réparties sur 3 mercredi après-midi. Je ne manquerai pas de revenir vers vous afin de recenser les besoins et les volontaires pour cette formation.

A cette formation s'ajoute un projet TraAM, retenu au niveau national, qui pose la problématique suivante : « Comment l'intelligence artificielle peut-elle être intégrée dans un parcours d'orientation des élèves en ST2S, tout en respectant les principes de sobriété numérique et les pratiques éthiques ? ». Ce projet, mené par nos 3 collègues ci-dessus accompagnées de M. Stéphane Haon professeur de BGB, permettra non seulement de diffuser des pratiques innovantes mais également d'impulser une dynamique de partage et de coopération.

Sur le sujet de l'intelligence artificielle, je tenais également à vous signaler que la prochaine journée d'étude de l'APSMS se tiendra le vendredi 18 octobre 2024 au lycée Arthur Varoquaux à Tomblaine dans l'agglomération de Nancy, le sujet en sera : L'Intelligence artificielle : quel(s) impact(s) pour l'action sanitaire et sociale ?

## 7. Quelques ressources

Site du ministère de l'éducation nationale : <http://www.education.gouv.fr/>

Site de l'IHE2F : <https://www.ih2ef.gouv.fr/>

Site de l'académie de Toulouse : <https://www.ac-toulouse.fr/>

Site disciplinaire STMS de l'académie de Toulouse : <https://disciplines.ac-toulouse.fr/stms/>

Les programmes :

- ✦ <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>

Les ressources pour l'enseignement en ST2S :

- ✦ Eduscol : <https://eduscol.education.fr/1649/programmes-et-ressources-en-serie-st2s>
- ✦ Réseau national des ressources en STMS : <https://rnrsms.ac-creteil.fr/>
- ✦ Association des professeurs de STMS : <https://www.apsms-sante-societe.com/>
- ✦ Grisms (Académie de Créteil) : <http://sante-social.ac-creteil.fr/spip.php?rubrique3>

Les services numériques partagés des agents de l'éducation nationale : <https://portail.apps.education.fr/signin>

Je vous remercie pour le travail mené ensemble depuis deux ans. Nous ne manquerons pas de le poursuivre cette année en mettant en œuvre les différents chantiers transversaux et disciplinaires évoqués ci-dessus. Dans l'attente de vous retrouver en présentiel ou en distanciel, je vous renouvelle mes vœux de bonne rentrée.

**L'inspectrice d'académie –  
Inspectrice pédagogique régionale  
STMS/BSE  
Isabelle HAUBRY**